



## INFORMATION AUX PARENTS

2025-2026

4 <sup>e</sup> année	LA COMMUNICATION ÉCOLE – MAISON
<p><b>Classes de :</b> Élisabeth Lahaie-Devin (401), Mélodie Cantin (402) et Elisa Monte (450)</p> <p><b>Spécialistes</b></p> <p><b>Éducation physique</b> : Benjamin Forget (401 et 402) et Francis Asselin (450)</p> <p><b>Anglais</b> : Nathalie Chapdelaine (401 et 402) et Josée Therrien (450)</p> <p><b>Art dramatique</b> : Mélanie Lefebvre</p>	<p>La communication entre l'école et la maison est un outil essentiel à la réussite scolaire de votre enfant.</p> <p>Ce feuillet se veut un outil d'information afin que vous soyez renseignés sur les principales évaluations qui auront lieu tout au long de l'année et des moments d'évaluation prévus.</p>

	Date de remise	Valeur
<b>1<sup>re</sup> communication</b>	15 octobre 2025	
<b>1<sup>er</sup> bulletin</b> 28 août au 11 novembre 2025	20 novembre 2025	20% du résultat final de l'année
<b>2<sup>e</sup> bulletin</b> 12 novembre 2025 au 26 février 2026	14 mars 2026	20% du résultat final de l'année
<b>3<sup>e</sup> bulletin</b> 27 février au 19 juin 2026	3 juillet 2026	60% du résultat final de l'année

Compétences disciplinaires et non-disciplinaires	Notes communiquées au bulletin		
	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape
Français	Lire	X	X
	Écrire	X	X
	Communiquer oralement		X
Mathématique	Résoudre une situation problème		X
	Utiliser un raisonnement mathématique	X	X
Anglais	Communiquer oralement en anglais	X	X
	Comprendre des textes lus et entendus	X	
	Écrire des textes		X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	X	X	X
Sciences et technologie	X	X	X
Culture et citoyenneté québécoise		X	X
Arts plastiques		X	X
Art dramatique	X	X	X
Éducation physique et à la santé	X	X	X
Savoir travailler en équipe (un commentaire apparaîtra au bulletin)			X

La nature des évaluations peut correspondre à un travail en classe, à une situation d'évaluation, à une entrevue, à une dictée, à des observations, au portfolio, etc.

**À moins d'autorisation ou d'une raison jugée valable par la direction d'école, votre enfant doit être présent lors de la passation des épreuves obligatoires ministrielles. Il peut obtenir la note de 0 s'il s'absente sans motif valable.** Il est à noter que les voyages ne sont pas des raisons valables de s'absenter.